

XVII – Hôtel de Marle

puis hôtel de Chevry

11, rue Payenne (4^e arr.)

Historique de la construction :

L'hôtel de Marle est un édifice dont le cœur est bâti entre 1560 et 1572 pour René de Saincton et que Christophe Hector de Marle a probablement amplifié, voire reconstruit, entre 1572 et 1604. Au début du XVII^e siècle, l'hôtel se compose d'un corps de logis principal entre cour et jardin, cantonné de deux pavillons carrés sur le jardin. Il n'y a sans doute pas encore d'ailes en retour vers la rue (ou seulement en rez-de-chaussée à droite) et le nombre exact des niveaux de chaque partie n'est pas assuré. Les services sont installés au sous-sol. L'hôtel est acheté en 1609 par un financier familial de Sully, Charles Duret de Chevry, qui l'occupe jusqu'à son décès en 1636. Dressé un an après cet achat, l'inventaire après le décès de Marguerite Dollu décrit sans doute l'état de l'hôtel tel qu'il résulte des travaux d'Hector de Marle. Il possède alors une basse cour et une écurie, sans doute à l'emplacement de l'une des deux ailes sur cour actuelles. On peut supposer que l'escalier principal était à l'emplacement de celui qui existe toujours dans l'aile droite (aujourd'hui muni d'une rampe du milieu du XVII^e siècle). Il ne semble pas que Duret ait commandé des travaux ; en 1639 son fils fait élever les ailes sur la cour, occasion à laquelle une nouvelle toiture brisée est installée dissimulant l'admirable charpente en « carène de navire renversé » identique à celle des pavillons du jardin. Le mur de clôture de la cour et le degré principal ont été reconstruits sous le règne de Louis XVI. Un petit escalier et deux plafonds à poutres et solives peintes subsistent au rez-de-chaussée et au premier étage, portant les chiffres d'Hector de Marle.

Aucun plan ancien ne permet de restituer avec précision la distribution avant le relevé cadastral du début du XIX^e siècle qu'il convient de confronter à l'inventaire de 1610.

Restauré en 1969-1971.

Sources et bibliographie :

- Inventaire après le décès de Élisabeth Dolu (Archives nationales, Minutier central : CV 230, 26 août 1610).

*Consulter la **reproduction** ou la **transcription**.*

- Tallemant des Réaux, *Historiettes*, Paris, Alphonse Levavasseeur, 1834, 1, p. 261-267.
- Michel Le Moël, « L'hôtel de Marle au Marais », *Gazette des beaux-arts*, n° 1215, avril 1970, p. 213-224.
- Isabelle Dérens et Moana Weil-Curiel, « Répertoire des plafonds peints du XVII^e siècle disparus ou subsistants », *Revue de l'art*, n° 122, 1998-4, p. 88.

- Alexandre Gady, *Le Marais. Guide historique et architectural*, Paris, Le Passage, 2002 (1994), p. 167.
- Alexandre Gady, *Les hôtels particuliers de Paris du Moyen Âge à la Belle époque*, Paris, Parigramme, 2008, p. 126, 151, 153, 258 et 313.